

800 collèges : attaque en règle du service public pour 45% des collèges de Seine-Saint-Denis.



Mise au pas des équipes, contractualisation, augmentation des risques psycho-sociaux, baisse des moyens... **Comment le ministère a prévu de mettre à terre l'éducation prioritaire pour 59 collèges du 93.**

Ce qui est prévu :

Le ministère cible les 800 collèges avec les résultats les plus faibles au brevet.

Pilotage par les résultats et non par les besoins : un nouvel affaiblissement de la politique des moyens en fonction des besoins, sur des critères sociaux à l'échelle nationale !

Un équipe de l'administration académique **pilote le déploiement sur l'académie** et évalue les projets, notamment avec les chef.fes d'établissement.

Renforcement du New Public Management dans l'éducation nationale : on pilote par des « critères objectivés » dont la construction **est plus que problématique**, on pilote par le haut, en accentuant la pression sur les équipes... Une dynamique que l'on connaît bien, et qui a amené à **l'explosion des risques psycho-sociaux (RPS)** ces dernières années !

2 journées sont banalisées (rédaction d'un diagnostic + projet)

La politique de contractualisation permet à la fois **la fin de l'égalité** sur le territoire national et en même temps **la casse des équipes et des collectifs**. Si les objectifs ne sont pas atteints, alors ce sera la faute des personnels de l'établissement. **Un bon moyen de casser les plus vulnérables ou les représentant.es syndicaux.les**. Une nouvelle augmentation des RPS à venir.

L'équipe peut mobiliser plusieurs leviers : demande de formation des équipes, modification de l'organisation pédagogique, travail sur le climat scolaire

Pas de moyens supplémentaires : redéploiement des heures des groupes de niveaux, ou d'abondements d'autres établissements en éducation prioritaire. Un moyen de rejeter la faute sur les équipes « pas assez formées » pour faire réussir leurs élèves, mais aussi opérer une mise au pas des pratiques : sous couvert d'échanges de pratiques professionnelles, c'est une énième réduction de la liberté pédagogique.

Notre analyse

Dans la droite lignée du ministère Blanquer, **Geffray continue la politique de mise au pas de l'éducation nationale** : libéralisme, contractualisation, privatisation et renforcement du New Public Management sont ses horizons. **C'est ainsi qu'il faut comprendre le Plan 800 collèges** ; un travail de sape de l'éducation prioritaire, sans avoir l'air d'y toucher, tout en renforçant la fin d'une politique nationale d'égalité territoriale. Pourtant, un collège REP a 7 fois plus de risques qu'un collège ordinaire de faire partie des 800 collèges : **c'est bien que les difficultés sont socio-scolaires et que la politique d'éducation prioritaire doit être renforcée.**

L'augmentation continue des risques psycho-sociaux depuis 2017 chez les personnels de l'Éducation Nationale a été à nouveau épinglée par la Cour des comptes dans son rapport de 2025 (les demandes de temps partiel thérapeutique ont ainsi augmenté de 250% entre 2018 et 2023, et les congés maladie de 41%). Pourtant le ministère s'obstine à garder les mêmes pratiques autoritaires et violentes contre les personnels.

Dans le même temps, **la mise au pas des pratiques pédagogiques** se fait sous couvert d'innovation. Si les échanges de pratiques professionnelles sont des outils précieux dans les équipes enseignantes, **il est ici question d'en faire un moyen de coercition, pour faire rentrer les moutons noirs dans le rang.** Dans une période de montée de l'extrême-droite et d'une vision particulièrement réactionnaire de l'école, notre liberté pédagogique est vitale. **Notre indépendance doit être protégée !**

Enfin, **il s'agit une fois de plus de faire semblant d'agir sur un problème, sans moyens, pour mieux détruire le service public de l'intérieur.** Quand 45% de nos collèges sont concernés par ce plan, quand en Seine-Saint-Denis, l'Etat ne dépense que 6200€ par élève contre 8600 en moyenne dans le reste de la France, quand la médecine scolaire s'effondre, **il s'agit simplement de mettre définitivement à terre l'éducation prioritaire et la promesse d'égalité pour tous.tes nos élèves.**

LA CGT REVENDIQUE...

Toujours un plan d'urgence pour l'Education en

Seine-Saint-Denis ! 20 élèves par classe, des personnels psychomédico-sociaux, des personnels de vie scolaire, une inclusion de qualité et surtout une dépense à la hauteur des besoins !

Un refonte et une amélioration de la carte de l'éducation prioritaire selon nos repères revendicatifs

Le respect de notre **liberté pédagogique.**



La fin des politiques de contractualisation dans l'Education Nationale.

Une vraie politique de prise en charge des risques psycho-sociaux (RPS) dans l'éducation nationale.

Comment **agir** et **lutter** ?

Face à la contractualisation des politiques publiques, une méthode a déjà été éprouvée dans de nombreux collèges, notamment lors de la lutte contre les évaluations d'établissement. **L'objectif est de ne pas se laisser prendre par les promesses creuses d'amélioration des conditions de travail.** On l'a bien compris, aucun moyen supplémentaire ne sera dégagé, et, comme lors des évaluations, l'idée est avant tout de repérer les personnels qui ne correspondent pas à la doxa gouvernementale actuelle pour mieux les casser. **Pour cela, on peut donc refuser de participer et/ou vider de leur sens les réunions.**

Construire le collectif, réfléchir en **Heure d'info Syndicale**, pour décider **d'une réponse collective** qui convienne au plus grand nombre et soit appliquée par la majorité de l'équipe éducative.

Si l'on choisit de boycotter purement et simplement : **il est possible de faire grève lors des journées banalisées** (la banalisation équivaut à un ordre de mission, ne pas participer entraîne donc une perte de salaire). **Cette solution est la plus simple mais les collègues doivent participer très largement pour que cela soit efficace.**

Si l'on choisit de détourner les journées banalisées, **en profiter pour changer l'ordre du jour : parler des risques psycho-sociaux, du manque de moyens, remplir le Registre Santé et Sécurité au Travail, utiliser nos revendications pour établir les critères de diagnostic et refuser tous les autres.** Cette solution implique de préparer les actions et les discours portés de manière collective le jour J, afin que la parole n'émane pas d'une ou deux personnes.